



• PUBLIC VISÉ

- Équipe de sécurité ou toute personne ayant pour mission d'intervenir dans une atmosphère viciée en toute sécurité.

• PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION (HANDICAP)

- Aptitude physique pour réaliser la formation.

• TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANTS L'ACTION DE FORMATION

- Règle R6 de l'A.P.S.A.D.,
- Règlement E.R.P.,
- Code de la construction et de l'habitation.



DURÉE DE L'ACTION

- 7h00,
- 1 session sur 1 journée



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- A définir par le client



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 10 apprenants maximum

• OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable :
 - > D'utiliser tous les moyens d'extinction du site,
 - > Identifier les locaux à risques et les coupures d'énergie,
 - > D'intervenir un appareil respiratoire isolant en sécurité.

• MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, mur clair pour projection, tableau papier ou effaçable.
- Formateurs incendie, titulaire d'un certificat de compétences délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

• MOYENS TECHNIQUES

- Mettre à disposition du formateur des locaux techniques afin de réaliser la partie pratique, ainsi qu'une aire de 16 m².

• MOYENS D'ENCADREMENT

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.



• MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen d'une évaluation sommative.

• PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques** (savoirs) :
 - > Les missions et l'organisation d'une équipe d'E.S.I.,
 - > Connaître le développement et la propagation d'un incendie,
 - > Connaître les matériels de lutte contre l'incendie,
 - > Les règles d'engagement avec un A.R.I.C.O.
- **Enseignements pratiques** (savoir-faire) :
 - > Manipulation de tous les matériels de lutte contre l'incendie du site,
 - > Manœuvres sur site permettant de travailler l'organisation et l'intervention,
 - > Visite du site afin de pouvoir appliquer les règles de base pour intervenir en toute sécurité.
- Evaluations des apprenants et Bilan de la formation.

• TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

Sur devis, nous consulter.

